



Gff formation
SE FORMER POUR MIEUX REUSSIR!

Social & Paie



Présentation de la Formation



Public concerné

- Dirigeants,
- RH en entreprise,
- DAF/RAF
- collaborateur paie débutant



Pré Requis

Aucun pré requis pour cette formation



Durée

Cette formation est de 4h sur 1 demi-journée

Deux possibilités pour suivre votre formation :

Suivre la formation **en présentiel avec votre formateur** à l'adresse suivante :
20 rue Condorcet 33150 CENON

Suivre la formation **en distanciel synchrone avec votre formateur** avec l'application suivante:
Via la plateforme Teems

La Formation est ouverte à tous.

Pour les personnes porteuses d'un handicap, nous vous invitons à nous contacter au 05 33 05 21 64 pour discuter des modalités les plus adaptées au bon déroulement et suivi de votre formation.



Objectifs de la formation:

A la fin de la formation, le stagiaire aura acquis les bases minimales nécessaires en matière de paie et de social. Il pourra réaliser sans stress ce volet réglementaire au moyen d'outils et de techniques éprouvées. Il pourra communiquer ces éléments aux collaborateurs et lors des consignes de paie aux services compétents.



Modalités et moyens pédagogiques:

Cette formation se déroule :

- En distanciel, via la plateforme Teams de Microsoft, en 1 demi-journée
- En présentiel, à l'adresse suivante: 20 rue condorcet 33150 CENON
- Le formateur alternera entre théorie et pratique basée sur des cas pratiques, des mises en situation, exercices ...

Cette formation se base essentiellement sur la pratique pour mieux intégrer les bases du social et de la paie et les confronter à des situations réelles.

Il vous sera nécessaire de vous munir d'un smartphone pour accéder à votre boîte mail (nécessaire pour remplir notre évaluation et notre questionnaire de satisfaction)



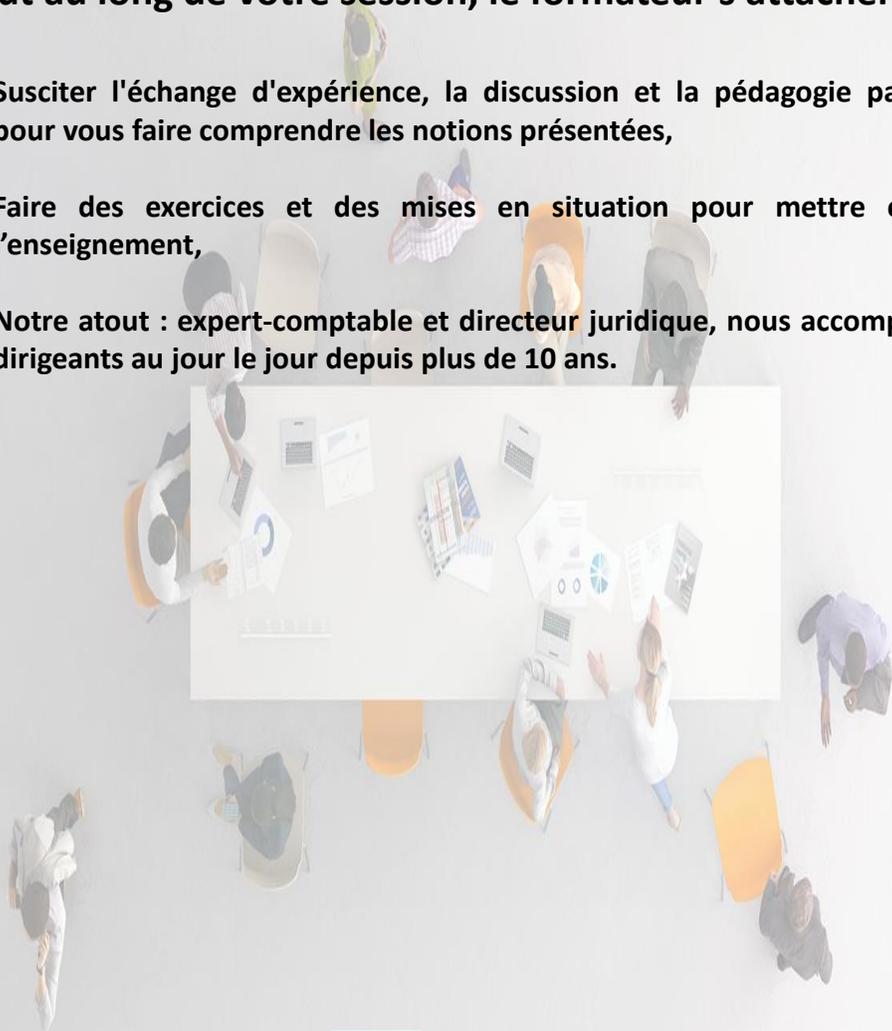
Evaluations:

Pour bien vérifier ensemble l'acquisition des compétences requises, nous mettons en place un temps d'évaluation à la fin de la demi-journée, sous forme de QCM.

« Acquérir les bases en matière de social et de paie est une nécessité pour tout dirigeant et service des ressources humaines car c'est la garantie d'un dialogue apaisé et instruit avec l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise »

Tout au long de votre session, le formateur s'attachera à :

- **Susciter l'échange d'expérience, la discussion et la pédagogie par l'exemple pour vous faire comprendre les notions présentées,**
- **Faire des exercices et des mises en situation pour mettre en pratique l'enseignement,**
- **Notre atout : expert-comptable et directeur juridique, nous accompagnons des dirigeants au jour le jour depuis plus de 10 ans.**



Contenu de la formation :

Le contrat de travail

- Accord de branche, accord collectif, accords d'entreprise, convention collective... dans la jungle des textes qu'est-ce qui est applicable dans mon entreprise ?
 - Qu'est ce que je dois mettre obligatoirement dans le contrat de travail

Lecture d'un bulletin de salaire et savoir l'expliquer aux collaborateurs

- les rubriques, le brut, le net, les charges, les cotisations, le coût global
- Les mécanisme des avantages en nature
- Les frais professionnels
- Les périphériques de rémunération

Cas pratiques

La gestion des arrêts de travail

- Comment je gère un AT / AM ? je dois remplir quoi ? envoyé quoi et à qui ?
- L'impact en paye de l'absence
- Les congés payés

Echanges

Payer la rémunération

- Ces lignes qui viennent composer et/ou modifier mon salaire en haut du bulletin de salaire
- La périodicité, les modalités de paiement

Lien avec les caisses

- Quelles caisses pour mon/mes entreprise(s)
- Inscription / affiliation / suspension / radiation : quelle action pour quelle situation

QCM

Nos Formules et Tarifs

Le **service administratif** est joignable par mail et par téléphone.

Il vous aide dans toutes vos démarches (Inscription à la formation, choix de la formule, demande de financement si possible)

**Pour toute inscription, merci
de nous contacter**

GFF Formation

Mail : m.nganmogne@gff-expertise.com

Tél : 05 33 05 21 64



Formule Inter

400€ par personne

Cette formule s'adresse aux dirigeants, RH, DAF, collaborateur de paie débutant qui souhaitent optimiser leurs connaissances de base en matière social et de paie.

Cette formation permet un échange riche basé sur les expériences de chacun



Pour vous inscrire à une session de formation:

1. Contactez-nous par mail ou par téléphone pour discuter de votre projet de formation et de vos attentes
2. Nous vous enverrons le planning des formations pour les trois mois à venir ou nous conviendrons d'une date ensemble
3. Tous les documents administratifs vous seront envoyés par mail :
 - Contrat et/ou convention de formation
 - Attestation de présence
 - Questionnaire de satisfaction
 - Certification de réalisation
 - ...

Vous pouvez demander à être accompagné dans votre demande d'aide de financement éventuelle

GFF formation est exonéré de TVA